**Le compte rendu critique**

**Plan du module**

* [Présentation du module](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html%22%20%5Cl%20%22presentation)
* [Objectifs du module](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#objectifs)
* [Principes généraux](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#principes)
	+ Comprendre le document
	+ Le situer dans son contexte
	+ En faire la critique interne
	+ En faire la critique externe
	+ Rédiger le compte rendu
* [Directives pratiques](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#pratique)
	+ Lire
	+ Schématiser
	+ Rédiger
		- Rédiger un compte rendu suivi de remarques critiques
		- Rédiger un compte rendu critique intégré
		- Rédiger une recension en vue de publication
* [Exemples](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#exemples)
* [Suggestion d'exercice](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#exercice)
* [Aide-mémoire](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#grille)
* [Références](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#references)
* [Auteur et collaborateurs](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#auteurs)
* [Comment citer cette page](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#citation)

**Présentation du module**

Il y a plusieurs manières de rendre un texte en moins de mots, ce qui entraîne souvent de la confusion dans l’usage des termes. Il faut donc toujours s’assurer de l’objectif réel de l'exercice et demander des précisions au besoin.

* Une première approche consiste à rester le plus fidèle possible au ton, au style et à l'organisation du texte original, tout en produisant un texte plus court. Dans cette catégorie, on trouve le [résumé](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/resume.html), le [condensé](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#condense) et l'[abrégé](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#abrege).
* Une seconde approche vise à faire un rapport concis du propos de l'auteur, en y ajoutant des commentaires permettant d'en reconnaître la valeur. Dans cette catégorie figurent les différentes variétés de **comptes rendus** et de [synthèses bibliographiques](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/synthese.html). Les comptes rendus font l'objet de ce module.
* Enfin, parmi diverses autres manières d'exposer une matière de façon plus concise, on trouve les [fiches personnelles de lectures](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#fiche), le [mémento personnel](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#memento), l'explication de texte, le[chapeau d'un article](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#chapeau), le [précis](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#precis), l'[aide-mémoire](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#aidememoire) et le [tableau synoptique](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html#tableau). Chacune de ces manières de faire possède sa vocation spécifique.

**Définitions du compte rendu et du compte rendu critique**

**Faire le compte rendu** d'un texte, c'est en faire un rapport concis en fonction des intérêts d'une autre personne.

Comme différentes personnes peuvent posséder des raisons distinctes de s'intéresser à un texte, on peut naturellement rédiger un compte rendu en insistant sur certains aspects d'un texte plutôt que sur d'autres aspects. Le compte rendu est un exercice courant dans le milieu journalistique, notamment à l'occasion de discours, de traités, etc.

Très souvent, on s'attend que le compte rendu s'accompagne d'une analyse critique.

**Faire le compte rendu *critique*** d'un texte, c'est en exposer l'essentiel et en faire l'analyse critique à partir de critères explicites. Ce n'est pas une explication de texte (qui s'apparente parfois à la dissertation, un module distinct en voie d'élaboration).

Fréquemment pratiqué par les commentateurs politiques dans les médias, le compte rendu critique est un excellent travail intellectuel pour les étudiants en sciences humaines. Il permet de se situer dans les débats et d’aiguiser son sens critique. Le compte rendu critique introduit aussi des passerelles entre différentes formes de pensée. En ce sens, c’est un exercice pluridisciplinaire, car la critique d’un texte peut s’établir à partir d’éléments historiques, de faits sociologiques, d’une pensée éthique, etc.

Dans certains cas, en particulier lors des premiers essais en la matière, **on peut présenter les remarques critiques *à la suite du compte rendu***, mais **on préfère fréquemment*intégrer* les critiques au compte rendu** ; ce module offre des directives pour chacune de ces approches. On appelle « recension » un compte rendu critique destiné à une publication (par exemple, une revue scientifique) ; la [recension](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#recension) fait l'objet d'une section particulière de ce module.

Un compte rendu critique de plusieurs ouvrages portant sur un thème commun, un même auteur ou une même école de pensée s'appelle une **synthèse bibliographique** et fait l'objet d'un module distinct en voie d'élaboration.

Un type particulier de compte rendu critique vise à aider une personne ou un organisme à prendre une décision : un tel compte rendu critique insiste sur les enjeux soulevés par un document (en particulier un rapport) et offre un bref exposé des choix disponibles avec leurs conséquences prévisibles parfois sous forme de scénarios. Le **compte rendu en vue d'une prise de décision** fait aussi l'objet d'un module distinct en voie d'élaboration.

**Objectifs du module**

Ce module s'adresse à toute personne qui doit **discuter la valeur d'un texte, en examiner les qualités et les défauts, l'intérêt et les limites**. Les étudiants des divers cycles universitaires y trouveront particulièrement profit, car le compte rendu critique est un exercice scolaire à part entière. La section sur la recension sera utile à toute personne qui doit rédiger un compte rendu critique pour une revue scientifique.

**Principes généraux**

Il n'existe pas une façon unique de faire la critique d'une œuvre : il appartient à chacun de juger ce qui mérite qu'on s'y arrête, en fonction des critères retenus ou imposés. Pour que l'évaluation atteigne son objectif, il faut la faire précéder ou l'accompagner d'un compte rendu clair mais concis. L'évaluation doit porter sur le fond et la forme de l'œuvre. La critique doit en faire ressortir les points forts et les points faibles.

Pour réussir le compte rendu critique d'un document, il faut bien comprendre son **sens** et sa **portée**, le situer dans son **contexte**, présenter avec clarté et cohérence une **critique interne**et une **critique externe**.

La critique doit être honnête et correspondre à des **critères** reconnus. En général, on fait porter le jugement sur…

* la clarté et la valeur de l'idée principale
* le cadre global d'explication (la théorie) et sur la problématique de l'auteur (c'est-à-dire sa manière de poser le problème, le paradigme retenu) -- *les théories et la problématique font l'objet de modules en préparation*
* la clarté et la qualité des idées secondaires
* la rigueur de la méthodologie et de l'argumentation
* la pertinence des exemples et des illustrations
* la cohérence et l'organisation du texte
* le style, le ton, la qualité de la langue.

**Comprendre le document**

Pour comprendre un document qu'on doit critiquer, il faut d'abord **reconnaître la pensée et l'intention de l'auteur**, puis tenir compte du style et du ton employé, distinguer l'essentiel de l'accessoire, ne pas confondre les principes en cause avec les illustrations ou les anecdotes, dégager la réflexion et l'intention démonstrative.

Connaître le contexte dans lequel l'auteur s'est exprimé facilite la compréhension du texte à critiquer.

**Le situer dans son contexte**

Pour situer le contexte du document à critiquer, il faut d'abord posséder des renseignements sur son auteur, le courant intellectuel et les milieux culturel, social ou politique dans lesquels il évolue. Il faut ensuite savoir à qui il s'adresse à travers le document sous étude : au grand public, à des intellectuels provenant de milieux variés, à des experts ? Pour que la critique soit honnête, il faut tenir compte de ce contexte : on ne reproche pas à un texte qui s'adresse au grand public de ne pas entrer dans des considérations détaillées que seuls des experts pourraient comprendre ou apprécier.

Une fois le contexte situé et le document compris, on procède à sa critique interne.

**La critique interne**

La critique interne fait largement abstraction du contexte dans lequel l'œuvre a été produite ; elle ne porte que sur la forme qui véhicule le **contenu** : la cohérence et la logique de l'ouvrage, l'aptitude des idées à retenir l'attention, la rigueur de l'argumentation, le choix des idées exposées, la forme et le style.

Ainsi, on peut se poser les questions suivantes :

* Les problèmes que l'auteur expose sont-ils formulés clairement ou vaguement ? Appuie-t-il ses arguments à l'aide de statistiques, de données subjectives (impressions personnelles) ou vérifiables (enquêtes, sondages, témoignages, statistiques, expertises, etc.) ?
* Existe-t-il des liens logiques entre les problèmes que l'auteur expose, la manière dont il les explique et les solutions qu'il met de l'avant ?
* La solution ou la conclusion (selon le cas) découle-t-elle logiquement des arguments exposés ?
* Les propositions de l'auteur sont-elles réalisables ? À quelles conditions ?
* Le sens donné aux termes est-il le même tout au long de l'ouvrage ?
* La présentation matérielle répond-elle aux normes généralement acceptées ?

**La critique externe**

La critique externe porte davantage sur l'œuvre dans son contexte social, littéraire, idéologique ou scientifique (théorique, méthodologique). On cherche alors à mesurer l'apport du texte à l'avancement d'une idée, d'un thème, d'une discipline scientifique ou à l'expression d'un courant littéraire. On doit évaluer son originalité, sa pertinence (actualité) et son intérêt, son importance.

C'est un exercice relativement difficile, car il exige une bonne connaissance de l'auteur étudié, du contexte dans lequel il a produit son œuvre, etc. Il est donc important de résister à la tentation de reprocher quelque chose à l'auteur en oubliant le contexte dans lequel il écrivait ou de se méprendre sur l'impact d'une œuvre dans un contexte donné…

Pour mener à bien sa critique externe, il est utile de…

* recourir à d'autres auteurs de la même époque ou d'une époque ultérieure qui abordent le même thème ou un thème apparenté
* faire appel à d'autres données, à d'autres faits que ceux mentionnés par l'auteur

**Rédiger le compte rendu**

Le compte rendu critique doit être clair, cohérent et honnête. Ceci n'est possible que s'il est **bâti autour de l'idée directrice** du document original **situé dans son contexte** et **évalué jusque dans ses détails** significatifs à partir de critères explicites.

Avant de commencer à rédiger le compte rendu, il faut choisir parmi trois grandes approches :

* la présentation distincte d'un compte rendu suivi d'une critique de l'œuvre
*on recommande souvent cette approche aux débutants*
* un compte rendu critique qui intègre compte rendu et critique

*cette approche exige beaucoup plus de maîtrise du sujet*

* une recension destinée à une publication, en particulier une revue scientifique
la recension obéit à des conventions particulières qui varient selon la publication

Dans tous les cas, on doit commencer en présentant en **introduction** l'auteur, ses *objectifs* (cadre et origines de l'œuvre, public visé), y compris, le cas échéant, sa *problématique* et ses*hypothèses*.

Dans tous les cas aussi, on doit **terminer** par un court paragraphe faisant ressortir l'**intérêt général** de l'œuvre, ses principaux *mérites* et ses principales *faiblesses*.

**Directives pratiques**

Du point de vue pratique, la rédaction d'un bon compte rendu critique exige de savoir [lire](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#lire) le texte, bâtir un [schéma](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#schematiser) et soigner la [présentation matérielle](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#rediger2) du compte rendu.

**Étape 1: lire**

* Lire **globalement** le texte afin d'en saisir les idées principales. Après la lecture complète du texte, on devrait être en mesure de dégager le ou les thèmes soulevés par l'auteur, son intention, c'est-à-dire ce qu'il cherche à démontrer, à expliquer ou encore à dénoncer, ainsi que son point de vue sur la question abordée dans le texte.
* Procéder à une **relecture** avec un crayon en main. Tout en prenant connaissance du texte, il faut se poser ces questions qui guideront la lecture.
	+ De quoi s'agit-il ?
	+ Quel est le problème posé  ?
	+ Quelles sont les idées principales de l'auteur ?
	+ Quelles sont ses idées secondaires ?
	+ Quelles solutions l'auteur propose-t-il ?
	+ Quelle est l'idée principale de chaque partie ?
	+ Quelles sont les idées secondaires ?
* **Identifier les mots clés** ainsi que les phrases qui développent une idée importante, soit en les transcrivant, soit en les marquant (si on possède un exemplaire du document -- *on évite naturellement de marquer pas les documents empruntés à une bibliothèque, un professeur ou autre autre personne à moins qu'on en ait ait expressément reçu la permission*). Pour un exemple, consulter le document annoté  accompagant ce module [[taille nord-américaine](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/ex/jo-rsf-annote.pdf)] [[taille A4](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/ex/jo-rsf-annote-a4.pdf)].
* **Encadrer les idées importantes**, les paragraphes significatifs en relation avec la série de questions mentionnées plus haut.
* **Regrouper les paragraphes** ou l'auteur traite d'un même point et les numéroter.
* Prêter attention aux mots de liaison (prépositions et locutions prépositives, conjonctions et locutions conjonctives) puisqu'ils pourraient aider à mieux **comprendre l'articulation du texte**.

**Étape 2: schématiser**

Cette première étape franchie, il convient maintenant de bâtir le schéma du compte rendu, c'est-à-dire, d'une part, rendre compte du contenu de l'ouvrage et, d'autre part, d'en faire la critique interne etr la critique externe.

En pratique, pour ne rien oublier, on reproduit d'abord le **plan de l'argumentation** dépouillée de tout élément superflu :

* les *objectifs* de l'auteur, y compris, le cas échéant, sa *problématique* et ses *hypothèses*
* les *idées principales* et les *idées secondaires* de chaque partie, en particulier, s'il s'agit d'un texte scientifique, le *raisonnement* et les *arguments* de l'auteur
* les *conclusions*, solutions ou résultats proposés par l'auteur.

Ensuite, on fait une [**critique interne**](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#interne) détaillée de l'ouvrage.

Puis, on en fait une [**critique externe**](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#externe) aussi approfondie que possible, compte tenu des ressources disponibles (connaissances personnelles, temps, documentation accessible en bibliothèque ou sur Internet, etc.)

Enfin, on porte un **jugement d'ensemble** sur les principaux mérites et les principales faiblesses du document critiqué.

**Étape 3: rédiger**

* Un compte rendu commence toujours en donnant la référence complète et exacte du document critiqué.
* On rédige un compte rendu à la **troisième personne**, sous forme de texte suivi, en utilisant au besoin les expressions consacrées telles que « selon l'auteur ».
	+ Bien qu'il convienne de rester aussi fidèle que possible aux propos de l'auteur lorsqu'on présente sa pensée, dans quelques circonstances, on doit exercer son jugement quant à l'opportunité de reprendre certains mots ou certaines expressions en particulier. *Par exemple, on peut utiliser « Beijing » dans le compte rendu critique d'un texte sur la Chine où l'auteur écrit plutôt « Pékin ».*
	+ Par convention, on ne rédige habituellement pas la critique à la première personne. Plusieurs tournures de phrases permettent d'éviter facilement le « je » ou le « nous » quand on porte un jugement sur l'œuvre analysée.
* Toute **citation** doit être courte et apparaître entre guillemets, suivie (entre parenthèses) de la page du document où on peut la retrouver.
	+ À l'intérieur d'une [citation](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html#citations), on peut recourir à l'interpolation, la glose, l'ellipse ou l'incise pour la bonne intelligibilité du passage cité.
* Il faut donner des **références** précises et exactes à toute source documentaire citée ou utilisée explicitement pour faire la critique du document.
	+ Ces références peuvent apparaître soit entre parenthèses à l'endroit opportun dans le compte rendu (méthode la plus courante), soit en note de bas de page (méthode habituellement moins appréciée dans un texte court).
	+ Il faut cependant éviter d'alourdir le compte rendu en multipliant des références complètes dans le corps du texte ; c'est pourquoi, si l'on fait référence à plus de deux ou trois sources documentaires, il convient de présenter des références abrégées dans le corps du texte (nom de famille de l'auteur, titre abrégé, page) et une **bibliographie** à la fin du compte rendu qui présente les références complètes.
	+ En ce qui concerne les références et la bibliographie, il faut toujours vérifier les préférences de la personne qui doit lire, corriger ou publier le compte rendu.
* Le **nombre de paragraphes** découle du schéma adopté. En principe, dans un compte rendu critique comme dans n'importe quel autre texte, chaque paragraphe doit correspondre à une idée distincte.
	+ On évitera cependant les paragraphes très longs ou une succession de paragraphes très courts.
* Il est difficile d'indiquer une **longueur optimale** pour un compte rendu critique : elle dépend d'un grand nombre de facteurs, notamment la longueur et la complexité du texte à critiquer.
	+ S'il s'agit d'un exercice scolaire, on exige habituellement des compte rendus variant entre 600 et 1500 mots.
	+ La plupart des logiciels de traitement de texte permettent de compter les mots d'un document.
	+ Quant un texte doit être annoté ou corrigé, il est recommandé de l'imprimer à double interligne. Si la longueur imposée est exprimée en pages plutôt qu'en mots, il faut bien s'assurer de l'interligne prescrite.
* Tout en tenant compte de ce qui précède, il faut toujours **respecter les conventions** de style, de longueur et de présentation matérielle imposées par la personne qui doit lire, corriger ou publier le compte rendu.
	+ Pour les **travaux universitaires**, on consultera avec profit les directives de l'établissement qu'on fréquente, celles du module Cybermétho sur la présentation matérielle des travaux [en préparation] ou encore le [*Guide de rédaction des travaux universitaires*](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html) de la Faculté des sciences humaines de l'Université d'Ottawa.

|  |
| --- |
| **Directives spécifiques pour la rédaction des trois types de comptes rendus critiques** |
| [le compte rendu suivi de remarques critiques](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#remarques) | [le compte rendu critique intégré](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#compterendu) | [la recension](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/compterendu.html#recension) |

***Rédiger un compte rendu suivi de remarques critiques***

Les premiers essais de compte rendu critique prennent souvent la forme d'un **compte rendu suivi de remarques critiques**.

Cette approche permet d'éviter assez facilement de confondre *ce que l'auteur a écrit* (exposé du contexte, compte rendu) et *ce que la critique en pense* (critique interne, critique externe, conclusion).

Dans une telle approche, après la référence complète et exacte au document critiqué, on a **quatre parties** bien distinctes : (1) introduction (mise en contexte), (2) compte rendu, (3) critique interne et externe, (4) appréciation générale.

1. **L'auteur et le contexte de l'œuvre.** On commence le compte rendu en présentant l'auteur, ses *objectifs* (cadre et origines de l'œuvre, public visé), y compris, le cas échéant, sa*problématique* et ses *hypothèses*. Un paragraphe suffit habituellement pour cette introduction.
2. **Le compte rendu.** En résumant, on doit retrancher du texte tout ce qui est purement illustratif et anecdotique. En présence d'exemples, de souvenirs ou d'un récit, on s'efforce d'effectuer une synthèse afin de retrouver une réflexion et une intention démonstrative qui seules doivent figurer dans le compte rendu. En gros, il s'agit exclusivement de présenter non seulement le texte, mais *la pensée* de l'auteur. Dans cette partie, il faut s'abstenir d'exposer ses propres opinions. Il s'agit plutôt d'exposer les *idées principales* et les *idées secondaires* de chaque partie, en particulier, s'il s'agit d'un texte scientifique, le *raisonnement* et les *arguments* de l'auteur. Chaque paragraphe de cette partie correspond normalement à une idée distincte.
3. **La critique.** La troisième partie du compte rendu comprend alors la *critique interne et externe* de l'œuvre. Il est souvent plus clair et parfois plus facile de diviser la critique en deux sections distinctes, critique interne et externe. Cependant, ceci peut entraîner des lourdeurs et des répétitions inutiles. Cette division n'est donc pas obligatoire. La créativité et le sens critique doivent inspirer une présentation intéressante et différente pour chaque texte étudié. Chaque paragraphe de cette partie correspond normalement à une idée distincte.
4. **L'appréciation générale.** On termine par un court paragraphe faisant ressortir l'intérêt général de l'œuvre, ses principaux *mérites* et ses principales *faiblesses*.

***Rédiger un compte rendu critique intégré***

Dès qu'on commence à maîtriser les exercices de critique interne et de critique externe, on peut s'adonner à la rédaction d'un compte rendu où la critique fait partie intégrante du compte rendu (au lieu de le suivre). Il faut alors veiller tout particulièrement à ce que les lecteurs soient en mesure de distinguer *ce que l'auteur a écrit* et *ce que la critique en pense*. Cet exercice permet un style plus vivant en évitant les répétitions, mais il exige beaucoup de doigté.

Dans une telle approche, après la référence complète et exacte au document critiqué, on a **trois parties** bien distinctes : (1) introduction (mise en contexte), (2) exposé et critique des idées, (3) appréciation générale.

1. **L'auteur et le contexte de l'œuvre.** On commence le compte rendu en présentant l'auteur, ses *objectifs* (cadre et origines de l'œuvre, public visé), y compris, le cas échéant, sa*problématique* et ses *hypothèses*. Un paragraphe suffit habituellement pour cette introduction.
2. **L'exposé et la critique des idées.** De manière générale, on expose successivement, en les commentant favorablement ou non, chacune des idées principales et secondaires de l'ouvrage, faisant ressortir les forces et faiblesses du *raisonnement* et de l'*argumentation* de l'auteur. En présence d'exemples, de souvenirs ou d'un récit, on s'efforce d'apprécier leur contribuer à la réflexion et à l'intention démonstrative de l'auteur. Il est souvent plus clair et parfois plus facile de diviser la critique en deux sections distinctes, critique interne et externe. Cependant, ceci peut entraîner des lourdeurs et des répétitions inutiles. Cette division n'est donc pas obligatoire. La créativité et le sens critique doivent inspirer une présentation intéressante et différente pour chaque texte étudié. Chaque paragraphe de cette partie correspond normalement à une idée distincte.
3. **L'appréciation générale.** On termine par un court paragraphe faisant ressortir l'intérêt général de l'œuvre, ses principaux *mérites* et ses principales *faiblesses*.

***Rédiger une recension***

Une recension destinée à une publication scientifique nécessite que l’on maîtrise bien les exercices de critique interne et de critique externe. Les professeurs d’université en sont très souvent les auteurs. Cependant, ce n’est pas toujours le cas. En particulier, la recension constitue un exercice tout à fait à la portée des étudiants de deuxième et de troisième cycles. La recension d’ouvrages qu’ils sont amenés à lire afin de compléter leur thèse leur permet à la fois de faire bénéficier le lectorat des publications scientifiques de leur expertise nouvellement acquise et de se faire connaître des chercheurs et chercheuses qui ont déjà une certaine expérience ou notoriété. En outre, comme on demande généralement aux auteurs de recensions de situer l’ouvrage dont ils traitent dans le cadre des débats disciplinaires, les étudiants sont amenés à situer leur recherche dans un cadre englobant (cette exigence étant évidemment également valable pour les professeurs).

Comme dans le cas du compte rendu critique intégré, la recension s’accommode tout à fait bien d’une structure où [la critique accompagne le compte rendu au lieu de le suivre](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/laurendeau.html). On admet aussi, toutefois, une structure où [la critique suit le compte rendu](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/rosanvallon.html). Si on choisit de procéder en utilisant la première structure, qui est la plus courante, il faut veiller tout particulièrement à ce que les lecteurs soient en mesure de distinguer *ce que l'auteur a écrit* et *ce que la critique en pense*. Cet exercice permet un style plus vivant en évitant les répétitions, mais il exige beaucoup de doigté.

Dans une telle approche, après la référence complète et exacte au document critiqué, on a **trois parties** bien distinctes : (1) introduction (mise en contexte), (2) exposé et critique des idées, (3) appréciation générale.

1. **L'auteur et le contexte de l'œuvre.** On commence la recension en présentant l'auteur, ses *objectifs* (cadre et origines de l'œuvre, public visé), y compris, le cas échéant, sa*problématique* et ses *hypothèses*. On fait suivre généralement cette brève présentation par un rappel des *débats disciplinaires* au sein desquels l’ouvrage entend se situer. Ces débats peuvent être ponctuels (par exemple : comment les sciences sociales peuvent-elles rendre compte de tel ou tel événement : élection, crise économique, etc. ?) ; ils peuvent aussi, sans prendre pour objet un élément appartenant à la conjoncture ou à l’actualité, être relativement récents (par exemple: quel est le sens que l’on doit accorder à un concept comme la « mondialisation » ?) ; mais ils peuvent également s’étendre sur une longue période et être considérés fondamentaux pour la discipline (par exemple, la science politique ou la sociologie sont-elles vraiment « scientifiques » ?). L’auteur de la recension devrait préciser le type de débats auxquels l’ouvrage, selon lui, entend participer. Un paragraphe ou deux suffisent habituellement pour cette introduction.
2. **L'exposé et la critique des idées.** De manière générale, on expose successivement, en les commentant de manière favorable ou non, chacune des idées principales et secondaires de l'ouvrage, faisant ressortir les forces et faiblesses du *raisonnement* et de l'*argumentation* de l'auteur. En présence d'exemples, de souvenirs ou d'un récit, on s'efforce d'apprécier leur contribuer à la réflexion et à l'intention démonstrative de l'auteur. Il est souvent plus clair et parfois plus facile de diviser la critique en deux sections distinctes, critique interne et externe. Cependant, ceci peut entraîner des lourdeurs et des répétitions inutiles. Cette division n'est donc pas obligatoire. La créativité et le sens critique doivent inspirer une présentation intéressante et différente pour chaque texte étudié. Chaque paragraphe de cette partie correspond normalement à une idée distincte.
3. **L'appréciation générale.** On termine par un paragraphe faisant ressortir l'intérêt général de l'œuvre, ses principaux *mérites* et ses principales *faiblesses*. On peut alors revenir sur la question des débats à l’intérieur de la discipline et indiquer si l’ouvrage représente une *contribution* (mineure ou majeure) à ces débats. Cependant, une certaine prudence s’impose ici, car on doit se rappeler que c’est le plus souvent la postérité qui tranche... On peut également se permettre d’indiquer, puisqu’une recension s’adresse généralement à un lectorat assez spécialisé, si on recommande instamment la lecture de l’ouvrage (voire, dans certains cas, son achat) et si on croit qu’il peut être utile pour l’enseignement (universitaire ou non).

**Exemples**

**1 — Critique de** Reporters sans frontières, Solidarité Chine et le Comité de soutien au peuple tibétain, « Au nom des droits de l'homme, non à la candidature de Pékin aux J.O en 2008 », mémoire soumis au Comité international olympique, Paris, 11 juin 2001.

* [Document original](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/jo-rsf.html)
* Document annoté en format PDF   : taille [A4](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/ex/jo-rsf-annote-a4.pdf) ou [nord-américaine](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/ex/jo-rsf-annote.pdf)
* [Exemple de compte rendu suivi de remarques critiques](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/ex/jo-rsf-remarques.html)
* [Exemple de compte rendu critique](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/ex/jo-rsf-compterendu.html)

**2 — Recension de** l'ouvrage collectif *Les cahiers d'histoire du Québec au XXe siècle : André Laurendeau aujourd'hui, vie de l'esprit et modernité*, Sainte-Foy, Les Publications du Québec & Centre de recherche Lionel-Groulx, no 10, hiver 2000, 178 p.

* [Exemple de recension](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/laurendeau.html)

**3 — Recension de** Pierre Rosanvallon, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000, 440 p.

* [Exemple de recension](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/rosanvallon.html)

**Suggestions d'exercices**

* Faire un compte rendu critique du discours de Boutros Boutros-Ghali, [« Défendre la langue française, c'est défendre le plurilinguisme ! »](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/doc/boutros-discours.html).
	+ Dans la critique interne, ne pas négliger les contraintes du ton de circonstance imposé par une cérémonie officielle.
	+ Dans la critique externe, s'assurer de tenir compte des différents contextes du discours : remise d'un doctorat honorifique dans une université bilingue, veille des IVe Jeux de la Francophonie, débats sur la nature de la francophonie mondiale et sur la mission de l'Organisation internationale de la Francophonie, enjeux reliés à la démocratie et à l'identité, etc.
* Faire un compte rendu critique d'un ouvrage en sciences humaines publié il y a au moins une année et fortement recommandé par un professeur, puis comparer ce compte rendu à la recension parue dans une revue scientifique : c'est un excellent exercice pour vérifier si on a bien compris l'ouvrage et si on peut le situer adéquatement dans le cadre des débats propres à la discipline scientifique concernée.

**Aide-mémoire pour le compte rendu critique**

Toutes les personnes ayant à rédiger un compte rendu critique et en particulier les **étudiants** trouveront profit à consulter l'aide-mémoire préparé à leur intention. Pour savoir dans quelle mesure il est nécessaire de s'y conformer en tous points, il convient de faire préciser les directives par la personne qui commande ou doit corriger le compte rendu critique.

Les **professeurs** qui mettent au programme d'un cours la rédaction de comptes rendus critiques peuvent avantageusement s'inspirer de cet aide-mémoire et l'adapter pour en faire une grille de correction. Il va de soi que la pondération des différentes rubriques devrait varier en fonction des objectifs poursuivis dans le cours.

* Aide-mémoire pour le compte rendu critique en format PDF   : taille [A4](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/outils/compterenduA4.pdf) ou [nord-américaine](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/outils/compterendu.pdf).

**Références**

* CLERC, Geneviève, *50 modèles de résumés de textes*, Paris, Marabout, 1992, pp. 5-35.
* CRÊTE, Jean et IMBEAU, Louis, *Comprendre et communiquer la science*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994.
* DIONNE, Bernard, *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*, Montréal, Éditions Études vivantes, 1990, pp. 86-92.
* LÉTOURNEAU, Jocelyn, « Comment faire la recension d'une lecture » dans *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel*, Toronto, Oxford University Press, 1989, pp. 2-15.
* STALLONI, Yves, *Méthode de contraction et de synthèse de textes*, Paris, Ellipses, 1981, pp. 5-15.
* TREMBLAY, Robert, *Savoir-faire*, Montréal, McGraw-Hill, 1994.

**Sources sur Internet**

* GINGRAS, François-Pierre, « Aide-mémoire pour le compte rendu critique » en format PDF  [taille [A4](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/outils/compterenduA4.pdf) ou [nord-américaine](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/outils/compterendu.pdf)], *Cybermétho*
* GINGRAS, François-Pierre, [« Guide de rédaction des travaux universitaires »](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html), Faculté des sciences humaines de l'Université d'Ottawa
* GINGRAS, François-Pierre, [« La préparation d'un projet de thèse »](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/text/projet.html)
* GINGRAS, François-Pierre, [« Le résumé »](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/resume.html), *Cybermétho*
* GINGRAS, François-Pierre, [« Les documents qui s'apparentent au résumé »](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/modules/condense.html), *Cybermétho*
* GINGRAS, François-Pierre, [« La synthèse bibliographique »](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/synthese.html)
* LEHMAM, A. et BOUVET, P., [*Pertinence*](http://www.pertinence.net/)

**Auteur et collaborateurs**

**Auteur :**[**François-Pierre Gingras**](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cybermetho/apropos.html#auteur), professeur au Département de science politique de l'Université d'Ottawa.

**Collaborateurs :** La première version de ce texte a été préparée à l'automne 1999 grâce au concours de monsieur Momar Diagne, auxiliaire à l'enseignement dans le cours [Fondements de la recherche en science politique](http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/cours/pol2556.html) à l'Université d'Ottawa. La révision à l'été 2001 en vue d'un module de Cybermétho a bénéficié du travail de monsieur Pierre Simonneau, auxiliaire de recherche. La section sur la recension (y compris le choix d'exemples) a été préparée par le professeur Gilles Labelle. La lecture attentive de monsieur Pascal Ntirampeba a permis de peaufiner le texte. La version révisée intègre des suggestions pertinentes de plusieurs collègues, en particulier des professeurs Luc Fortin et Hélène Pellerin.

**Remerciements :** L'auteur tient à remercier le Fonds d'initiatives pédagogiques administré par le [Centre de pédagogie universitaire](http://www.uottawa.ca/services/saea/cpu/) de l'Université d'Ottawa pour son aide financière à l'été 2001 et son directeur d'alors, le professeur Sergio Piccinin, pour son encouragement.